



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-neuvième session

Émirats arabes unis, 30 novembre-6 décembre 2023

Point 4 b) de l'ordre du jour

Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention :

Apport d'un appui financier et technique

Apport d'un appui financier et technique

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a entamé des discussions constructives sur cette question à la présente session et a décidé d'en poursuivre l'examen à sa soixantième session (juin 2024), en tenant compte du projet de texte élaboré par les cofacilitateurs au titre de ce point de l'ordre du jour¹.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/634224>.

